

CRÉDIT D'IMPÔT DU YUKON POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT (PARTICULIERS)

Utilisez ce formulaire pour calculer votre crédit d'impôt remboursable du Yukon pour la recherche et le développement (R&D). Si vous remplissez la déclaration de revenus d'une société, utilisez plutôt l'annexe 442 de la déclaration T2.

Le formulaire T1232 doit être produit au plus tard 12 mois après la date limite de production de votre déclaration de revenus de l'année pour laquelle des dépenses admissibles ont été engagées.

Vous pouvez avoir droit à ce crédit si, durant l'année d'imposition, vous avez engagé des dépenses admissibles pour de la recherche scientifique et du développement expérimental effectués au Yukon. Vous deviez être un résident du Yukon le dernier jour de l'année d'imposition pour être admissible.

Une **dépense admissible** est une dépense qui répond à la définition de « dépense admissible » au paragraphe 127(9) de la *Loi de l'impôt sur le revenu fédérale*.

Utilisez une feuille distincte pour fournir les détails sur vos dépenses admissibles.
Joignez cette feuille et une copie de ce formulaire à votre déclaration.

Année d'imposition ► 2009

Partie 1 – Identification

Nom (en lettres moulées)	Numéro d'assurance sociale
Adresse (en lettres moulées)	

Partie 2 – Dépenses admissibles

Inscrivez le total des dépenses admissibles pour la R&D engagées au cours de l'année d'imposition. _____ **1**

Partie 3 – Calcul du crédit

Montant de la ligne 1	× 15 % =		2
Montant de la ligne 1 payé ou payable au Collège du Yukon	× 5 % =	+	3
Ligne 2 plus ligne 3	=	►	4
Crédit attribué par une société de personnes		+	5
Crédit attribué par une fiducie		+	6
Ligne 5 plus ligne 6	=	►	7
Ligne 4 plus ligne 7. Inscrivez le montant de la ligne 8 à la ligne 25 du formulaire YT479, <i>Crédits du Yukon</i> .	Crédit d'impôt du Yukon pour la R&D	=	8

Attestation

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts et complets.

Signature _____

Date Année Mois Jour

--	--	--	--

Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels demandés sur ce formulaire sont recueillis selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Yukon et sont utilisés pour son application. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'usage de ces renseignements, appelez au **867-667-5343** ou écrivez à l'adresse suivante :
Ministère des Finances, Gouvernement du Yukon
2071 2^e avenue, 3^e étage, C.P. 2703
Whitehorse, YT, Y1A 2C6.